



GRANULATS

Certificat

Certificate

Secrétariat technique : ATCG – 3 rue Alfred Roll – 75017 PARIS
Tél. : 01 44 01 47 17 – Fax : 01 47 66 30 99
Correspondant : Magali BALAND
Correspondant AFNOR Certification
Sébastien FONTENY - Tél. 01 41 62 61 03

SIBELCO France

2 rue du Foljuif
77140 SAINT-PIERRE-LES-
NEMOURS

Admission n°069 - 01 du 24 janvier 2004
Reconduction n°069 - 11 bis du 1 janvier 2012

Site de production:

La Chapelle La Reine - Bonnevault (77)

Code interne: Ab (2) – AA (2) – PO (2) – S (2) - SA (2) – MVR (3)

Cette société est autorisée à apposer la marque NF-GRANULATS sur les bordereaux d'enlèvement des produits suivants :

Classe granulaire

0/1 mm type (0/0,315) LC
0/1 mm type (0/0,315) NE

Référence à la norme

NF P 18-545 article 10 code A sauf MB code B
NF P 18-545 article 10 code A sauf MB code B

Cette décision annule et remplace toute attestation antérieure.

Cette décision est prononcée au vu des résultats de contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Ce droit d'usage est accordé pour une durée de seize mois à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel NF041.

La Directrice Générale

Florence MÉAUX



1/2

008 - 2011/01 -

ANNEXE AU CERTIFICAT NF-GRANULATS n°069 - 11 bis du 01 janvier 2012

INTERPRETATION DU "CODE INTERNE"

Dérogation à la fréquence d'essais sur granulats :

AA : Teneur en alcalins actifs
Ab: Absorption d'eau
Ang : Pourcentage de surfaces cassées
C : Teneur en chlorures
SC / Cq : Teneur en éléments coquilliers
E_{CG} / EC_G : Ecoulement des gravillons
E_{CS} / EC_S : Ecoulement des sables
FS : Friabilité des sables
LA : Los Angeles
LA_{RB} : Los Angeles adapté au ballast
MB_F / MB_F: Valeur de bleu sur le 0/0125 mm
M_{DE} / MDE : Micro-Deval
M_{DERB} / MDE_{RB}: Micro-Deval adapté au ballast
PO : Teneur en matières organiques
S : Teneur en soufre total
SA : Teneur en sulfates
MVR : Masse volumique réelle

-- o o O o o --

Cette annexe fait partie du certificat NF-GRANULATS et ne peut être ni présentée, ni reproduite, sans le document auquel elle se rattache.

La Directrice Générale



Florence MÉAUX